



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN FINLANDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Revue de la presse finlandaise

Le service de presse et de communication de l'Ambassade de France en Finlande propose quotidiennement, en français, une revue de la presse finlandaise. Les opinions et les jugements émis dans cette revue de presse ne sauraient engager la responsabilité de l'Ambassade. Cette revue est réalisée à partir de la lecture des titres suivants :

Aamulehti (AL), Helsingin Sanomat (HS), Hufvudstadsbladet (Hbl), Iltalehti (IL), Ilta-Sanomat (IS), Kaleva, Kanava, Kansan Uutiset (KU), Kauppalehti (KL), Keski-suomalainen (KS), Nykypäivä (NP), Suomen Kuvalehti (SK), Suomenmaa (SM), Turun Sanomat (TS), Demokraatti (Dem).

Jeudi 22 février 2024

Politique européenne.....	2
L'opposition accuse le gouvernement de s'opposer à la directive sur la responsabilité sociale des entreprises pour des raisons fragiles.....	2
Pourquoi le gouvernement d'Orpo s'est soudainement opposé à la directive sur la responsabilité sociale des grandes entreprises ?	2
Guerre en Ukraine	4
Débat au Parlement	4
Selon le Ministre de la Défense Antti Häkkinen, l'Ukraine défend l'ensemble des valeurs et du mode de vie de la communauté occidentale	4
La Finlande a oublié qu'elle a utilisé presque la même rhétorique de guerre que la Russie aujourd'hui	4
Politique intérieure	6
Finances publiques – Propos du Premier ministre Orpo	6
Le gouvernement a obtenu la confiance du Parlement.....	6
Election présidentielle.....	6
Sondage: l'orientation sexuelle de Haavisto a compté pour la majorité des électeurs de Stubb	6
Economie	7
Enquête dans le monde du travail : le télétravail toujours très populaire	7

Politique européenne

L'opposition accuse le gouvernement de s'opposer à la directive sur la responsabilité sociale des entreprises pour des raisons fragiles

Il semble de plus en plus évident que la directive européenne sur la responsabilité sociale des entreprises, bloquée par le gouvernement de Petteri Orpo, ne sera pas adoptée au cours de l'actuelle législature européenne.

"Je considère qu'il est peu probable que la présidence belge obtienne un accord à ce sujet", déclare Maria Guzenina (PSD), vice-présidente de la grande commission du Parlement chargée des affaires européennes. "C'est vraiment dommage."

Le président de la grande commission, Heikki Autto, du parti du Premier ministre, estime également que le dossier pourrait être reporté au-delà des élections européennes du printemps. Autto assure que la Finlande soutient toujours la directive européenne sur la responsabilité des entreprises, même si la Finlande vient d'annoncer qu'elle ne la voterait pas en l'état.

"La Finlande et le gouvernement travaillent désormais ensemble pour garantir que la directive sur la responsabilité des entreprises soit approuvée de telle manière que les principaux points de désaccords de la Finlande puissent être résolus", déclare Autto.

Autto affirme que l'Espagne, la présidence précédente, "a outrepassé son pouvoir" en intégrant les actions collectives dans le texte de compromis.

La directive négociée devait être approuvée le 9 février, mais l'opposition de dernière minute de l'Allemagne et de la Finlande au compromis a notamment amené la présidence belge à reporter les travaux.

Pour Guzenina, le gouvernement finlandais s'oppose à la directive sur la responsabilité des entreprises avec des arguments légers.

Mercredi matin, la grande commission a entendu des experts concernant le recours collectif contesté par le gouvernement. "Lors de l'audience des experts, les arguments du ministère de la Justice sur les risques évoqués concernant le recours collectif étaient très minces", déclare Guzenina.

En revanche, Autto défend la position du gouvernement.

HS

Pourquoi le gouvernement d'Orpo s'est soudainement opposé à la directive sur la responsabilité sociale des grandes entreprises ?

Dans quelles conditions un produit a-t-il été confectionné ? Le travail des enfants a-t-il été utilisé dans la production ?

C'est à ces préoccupations que la directive européenne sur la responsabilité sociale des entreprises, en cours d'élaboration, visait à répondre.

Mais la directive, en préparation depuis deux ans, menace désormais d'échouer dans les derniers mètres des négociations, avec l'aide du gouvernement du premier ministre Orpo. Or la Finlande avait précédemment soutenu la directive. Et maintenant le gouvernement s'y oppose, car il considère le droit d'action collective qui y est inscrit comme un si gros problème de principe qu'il est prêt à ne pas soutenir l'ensemble de la directive.

Helsingin Sanomat a enquêté pour savoir comment s'est produit le revirement du gouvernement. Si une grande entreprise finlandaise ou ses sous-traitants violaient les droits fondamentaux dans n'importe quel pays – par exemple en exploitant le travail des enfants ou le trafic d'êtres humains ou en provoquant la destruction de l'environnement – les victimes auraient le droit d'autoriser, par exemple, un syndicat ou une organisation environnementale de saisir un tribunal finlandais.

De cette manière, la directive élargirait la portée des actions collectives en Finlande. Jusqu'à présent, les actions collectives n'étaient possibles en Finlande que dans les affaires de droit de la consommation, mais la directive sur la responsabilité des entreprises permettrait le recours à des actions collectives dans les affaires de responsabilité sociale.

Pour cette raison, le ministère de la Justice, le monde des affaires et le gouvernement ont adopté des positions différentes sur la question.

Toutefois, au sein de l'administration de l'État, l'élargissement des droits de recours collectif divise. Lorsque la position finlandaise sur la directive sur la responsabilité des entreprises a été formulée au niveau officiel, le ministère du Travail et de l'Économie (TEM) était prêt à accepter l'élargissement des droits de recours collectif, même s'il le considérait comme inutile et problématique. Selon le TEM, "à en juger par le texte juridique dans son ensemble, la Finlande peut accepter le résultat final des négociations".

Cependant, le ministère de la Justice a adopté une ligne plus stricte : "La Finlande ne peut pas accepter de nouvelles réglementations sur les recours collectifs, qui impliqueraient l'extension des recours collectifs à des questions autres que celles liées aux consommateurs", estime le ministère de la Justice.

Outre le recours collectif, le ministère de la Justice s'oppose à l'obligation de présenter des preuves, qui, selon le ministère, est une obligation dans un sens « anglo-saxon » auquel la Finlande n'est pas habituée. Les demandeurs dans une action collective seraient en mesure de rechercher des preuves dans l'entreprise de manière générale et pas seulement sur la base de demandes de documents individuels.

Le gouvernement s'est donc rangé du côté du ministère de la Justice quand il a formulé sa position devant la grande commission du Parlement : "La Finlande est très critique à l'égard du résultat des négociations concernant le recours collectif et de l'obligation de présenter des preuves. Dans l'ensemble, la Finlande considère qu'elle peut s'abstenir de voter sur le résultat des négociations." Selon les règles du Conseil, l'abstention de vote est considérée comme un vote contre.

La position du gouvernement fait également suite à la déclaration de la Confédération patronale EK qui déclarait le 7 février : "Nous espérons en particulier que les deux questions les plus difficiles du résultat des négociations de la directive, à savoir l'élément de recours collectif et l'obligation de présenter des preuves, pourront encore être négociées de telle manière qu'elles ne seront plus incluses dans la directive finale acceptable".

Le gouvernement a donc fait un choix de principe important.

La Finlande a toujours soutenu la mise en œuvre de la directive et soutient toujours ses principaux objectifs. De nombreuses modifications ont été apportées à la directive à la demande de la Finlande. On pense que la directive favorise les entreprises finlandaises qui opèrent de manière relativement responsable, tandis que cela serait défavorable aux entreprises concurrentes qui se livrent à l'exploitation et à la dégradation de l'environnement. Les entreprises avaient déjà commencé à préparer l'entrée en vigueur de la directive.

Ces questions pesaient cependant moins dans la balance que l'opposition au recours collectif.

Cela a déclenché un débat en Finlande.

"Nous sommes prêts à rejeter une directive qui améliorerait la position des entreprises qui opèrent de manière responsable en raison de la crainte d'un recours collectif, qui renforcerait également la position des entreprises qui gèrent bien leurs affaires et améliorerait et valoriserait l'administration de la justice", s'étonne Petteri Oksa du syndicat des ingénieurs.

L'élargissement du droit aux recours collectifs a également été défendu par le réseau de responsabilité des entreprises Fibs et la Corporate Liability Association.

Un débat a également eu lieu en Finlande sur la nécessité d'étendre les recours collectifs. Ainsi le procureur général Ari-Pekka Koivisto dans un article traitant de l'affaire Vastaamo et des crimes faisant un nombre massif de victimes qui sont devenus plus courants à l'époque moderne, a proposé une version de recours collectif applicable aux affaires pénales.

Selon le chercheur Nikodemus Solitander, qui dirige l'institut de recherche CCR (Centre for Corporate Responsibility) de la Hanken School of Economics, la position adoptée par le gouvernement finlandais amène à se demander si la Finlande prend au sérieux son obligation de protéger les droits de l'homme découlant des accords de l'ONU. "La position proposée remet en question l'un des principes fondamentaux du système international des droits de l'homme, selon lequel, en cas de violation des droits, les États ont la responsabilité de permettre aux victimes de violations des droits de l'homme de bénéficier d'une protection et d'une indemnisation", dit-il.

Selon Solitander, les arguments avancés par le gouvernement pour rejeter le recours collectif sont étonnamment maigres. Selon Solitander, les arguments avancés par le gouvernement pour rejeter le recours collectif dans la pétition adressée au grand comité sont étonnamment maigres.

Il reproche au gouvernement d'avoir oublié le point de vue des victimes et d'avoir privilégié le point de vue des entreprises.

Solitander rappelle que la promulgation d'une loi finlandaise sur la responsabilité des entreprises a été reportée en Finlande précisément parce que des règles du jeu communes au niveau européen ont été considérées comme une meilleure idée.

Helsingin Sanomat a demandé au ministère de la Justice de justifier sa position. Selon le ministère, l'un des problèmes réside dans le fait que le recours collectif a été introduit dans la directive à la fin des négociations, à la demande du Parlement européen.

"Aucune étude d'impact n'a été réalisée concernant le recours collectif. Ses effets sur les entreprises ou les tribunaux n'ont pas été évalués", déclare la conseillère Kirsi Pulkkinen qui craint une surcharge des tribunaux.

Outre la Finlande, les gouvernements d'autres pays de l'UE se sont opposés à la directive, chacun pour ses propres raisons, rappelle Helsingin Sanomat.

HS/Mardi

<https://www.hs.fi/paivanlehti/20022024/art-2000010227278.html>

Guerre en Ukraine

Débat au Parlement

Selon le Ministre de la Défense Antti Häkkänen, l'Ukraine défend l'ensemble des valeurs et du mode de vie de la communauté occidentale

L'Ukraine défend l'ensemble des valeurs et du mode de vie de la communauté occidentale, a déclaré le ministre de la défense Antti Häkkänen au Parlement lors du débat d'actualité sur la situation en Ukraine.

Selon Häkkänen, la réaction du monde démocratique aux actions de la Russie en Ukraine a été trop lente et inadéquate. Häkkänen a rappelé que la Russie a déclaré la guerre au monde occidental entier et a juré de se venger des pays qui soutiennent l'Ukraine.

"L'Ukraine mène actuellement une guerre pour son indépendance et son existence. Mais en même temps, elle défend l'ensemble des valeurs et du mode de vie de la communauté occidentale", a déclaré Häkkänen.

Ce samedi, cela fera deux ans que la Russie a lancé sa guerre d'agression en Ukraine. Avant une minute de silence au Parlement, le Président Jussi Halla-aho a déclaré que la Russie avait surestimé ses propres capacités en Ukraine et sous-estimé à la fois la capacité et la volonté des Ukrainiens de défendre leur pays. En même temps la Russie avait sous-estimé la capacité et la volonté de l'Occident de répondre à l'invasion.

HS

La Finlande a oublié qu'elle a utilisé presque la même rhétorique de guerre que la Russie aujourd'hui

Pendant la Guerre de Continuation (1941-44), le clergé finlandais a utilisé une rhétorique très similaire à celle dont l'Église orthodoxe russe est aujourd'hui accusée, explique Jouni Tilli, docteur en sciences sociales et auteur d'une thèse sur le sujet.

Sa thèse publiée en 2012 a été récompensée comme du titre de meilleure thèse de doctorat de l'Université de Jyväskylä. Le livre *Suomen pyhä sota : Papit jatsusodan julistajaja* (La guerre sainte de Finlande : les prêtres hérauts de la guerre de continuation, Atena, 2014) a reçu le prix du livre chrétien de l'année en 2014.

Dans la préface de son livre, Tilli déclarait que son objectif n'est pas d'avoir un regard moral sur le clergé. La période de la Guerre de Continuation a été difficile, et c'est pourquoi les discours pouvaient être durs. Il convient néanmoins de les traiter d'un œil critique.

Aujourd'hui, l'attention s'est portée sur la rhétorique guerrière utilisée par l'Église orthodoxe russe. Le livre de Juha Meriläinen, *Poutine enfant de chœur* (Otava, 2023), récemment primé lui aussi, a mis en évidence l'alliance étroite entre le Kremlin et l'Église, qui est en partie à la base de l'attaque contre l'Ukraine.

Jouni Tilli y voit une continuité. « Rien de nouveau sous le soleil en Russie. L'Église orthodoxe est un facteur politique important depuis des siècles. L'idée de longue date d'une Russie orthodoxe en tant que nation élue avec une mission sacrée historique mondiale a culminé au XVI^e siècle avec la thèse d'une « troisième Rome » » rappelle-t-il.

Mais une lecture peut-être plus embarrassante pour les Finlandais est la recherche de Tilli qui a parcouru quatre cents sermons de guerre, articles de magazines et autres textes de conférenciers, des écrivains, évêques et aumôniers militaires.

Selon l'étude, la propagande de guerre utilisée par la Finlande pendant la Guerre de Continuation et par la Russie d'aujourd'hui est étonnamment similaire. Les prêtres ont décrit la mission commune de la nation comme étant la guerre sainte et la croisade des Finlandais.

« Durant la guerre de Continuation, la Finlande participait à l'attaque contre l'Union soviétique menée par l'Allemagne nationale-socialiste et Hitler. Pour cette raison, la guerre devait également être justifiée de manière créative. La rhétorique des croisades a fourni des outils pour cela. Elle était également utilisée dans l'Allemagne nazie. C'était une croisade contre le communisme", explique Tilli.

L'Église orthodoxe russe considère l'Occident comme le royaume de l'Antéchrist. Dans la guerre de Continuation, dans la langue des prêtres finlandais, le trône de Satan était situé à Moscou, le principal nid du blasphème et des péchés.

La méthode de la Russie de Poutine consistant à élever un dirigeant laïc à un statut presque messianique a également été utilisée dans la Finlande déchirée par la guerre. Mannerheim et Christ étaient tous deux des commandants en chef qui appelaient leurs soldats à obéir aux ordres, et les deux voix résonnaient dans la conscience du soldat finlandais.

Mannerheim lui-même était clairement conscient du pouvoir des mots et déclarait dans son ordre de combat du 29/06/1941 : « Soldats de Finlande ! Je vous invite à me rejoindre dans une guerre sainte contre l'ennemi de notre nation. Des martyrs héroïques se lèvent de nos collines pour nous rejoindre à nouveau aujourd'hui, lorsque nous partons combattre pour la Finlande afin de créer un avenir sûr aux côtés des puissantes forces militaires allemandes et en tant que compagnons d'armes avec un esprit ferme pour une croisade contre notre ennemi. Frères d'armes! - Suivez-moi une dernière fois - maintenant, alors que le peuple de Carélie se lève à nouveau et que l'aube du nouvel avenir de la Finlande apparaît ».

Mais tandis que la Guerre de Continuation se transformait en défaite, les sentiments des soldats à l'égard de telles déclarations ont également changé. Le réalisme cynique a envahi l'esprit des soldats, et ils ne voulaient plus entendre d'histoires sur une victoire de David sur Goliath. Par exemple, l'expression « famille, religion et patrie » a surtout suscité le ridicule parmi les soldats.

Au fil du temps pendant le conflit, le travail des prêtres s'est concentré sur les tâches de soins spirituels des soldats. Certains prêtres, cependant, prêchaient que les pertes étaient causées par le péché et que les pertes territoriales étaient le châtiment de Dieu.

Tilli souligne que tous les prêtres n'étaient pas des « croisés ». Il considère qu'il ne faut pas condamner collectivement le clergé comme propagandiste. Il est également faux de penser que l'indépendance préservée du pays justifierait rétrospectivement les discours les plus flous.

"Même en temps de guerre, la réalité a plusieurs facettes", déclare-t-il.

Tilli considère que reconnaître sa propre histoire est vital pour une nation. Selon lui, la culture historique finlandaise inclut depuis longtemps une manière exceptionnellement forte de voir la Finlande comme un îlot détachée des événements de la politique mondiale. Le même phénomène est lié à l'idée de la Russie comme un « ennemi juré », dont il faut se détacher par tous les moyens.

« On a du mal à accepter que la diabolisation de l'ennemi et les rhétoriques belliqueuses finissent par utiliser des images assez similaires tant à l'Ouest qu'à l'Est, chez nous que chez les autres, dans le passé et aujourd'hui », dit-il.

Il faut être particulièrement prudent lorsque l'on diabolise une nation entière. Même pendant la Guerre de Continuation, certains s'élevaient pour rappeler que la Finlande devait éviter de devenir elle-même « comme la Russie », et ne devait donc pas exagérer sa rhétorique. "Il faut haïr le péché mais pas le pécheur", disait-on à l'époque. « C'est un bon point de départ », estime Tilli.

HS/DIM

<https://www.hs.fi/paivanlehti/18022024/art-2000010212591.html>

Politique intérieure

Finances publiques – Propos du Premier ministre Orpo

Keskisuomalainen publie une interview du Premier ministre Petteri Orpo qui propose d'inscrire dans la législation un plafond pour l'endettement afin de permettre de maîtriser l'augmentation des dépenses publiques et l'endettement au-delà des alternances, sur plusieurs législatures.

Il indique que la question sera évoquée lors des négociations sur le cadre budgétaire en avril. Selon Orpo, il s'agirait d'une réponse au souci exprimé par le Président Niinistö sur l'endettement public. « Une telle mesure ne ferait pas disparaître le fait que les avis divergent beaucoup sur les moyens d'arriver à diminuer l'endettement, mais cela permettrait d'explicitier le fait que tout le monde y est engagé ».

Le ministère des Finances a proposé un tel plafond, et la Coalition nationale l'avait évoqué avant les législatives de 2023.

Orpo estime qu'un plafond inscrit dans la loi encouragerait les futurs gouvernements à plus de rigueur en matière de dépenses. Relever ce plafond nécessiterait un changement de législation.

En Suède, un tel plafond a été fixé à 35 % du PIB. En Finlande, la part de la dette frôle actuellement les 80 %, et Orpo estime qu'un niveau approprié pourrait être celui défini par le pacte de stabilité et de croissance, 60 % du PIB.

Concernant la frontière orientale, le gouvernement cherche de nouvelles solutions. Selon Orpo, la fermeture complète des postes frontaliers ne peut pas être poursuivie à l'infini. L'Opération hybride de la Russie se poursuit, selon lui. « Il est indispensable de revoir la législation et les possibilités qu'elle prévoit, car je considère comme une menace potentielle le fait que l'entrée instrumentalisée dans le pays soit utilisée comme une arme contre nous. »

KS

Le gouvernement a obtenu la confiance du Parlement

Mercredi, le Parlement a voté sur la motion censure du parti Social démocrates, des Verts et de l'Alliance des gauches concernant les mesures prises par le gouvernement sur ses réformes du marché du travail.

Le gouvernement a reçu la confiance du Parlement puisque la motion censure a été écartée par 89 voix contre 73. Un député, Harry Harkimo de Mouvement Nyt, s'est abstenu. 36 députés étaient absents.

Comme prévu, tous les députés des partis au pouvoir présents ont voté pour et tous les députés de l'opposition, à l'exception du député de Nyt, ont voté contre. Il n'y a donc pas eu de surprise.

Les réformes de la vie professionnelle envisagées par le gouvernement ont suscité la colère du mouvement syndical, dont les grèves politiques ont paralysé la Finlande ces dernières semaines.

Le gouvernement a assuré qu'il ne ralentirait pas ses réformes. Les partis d'opposition affirment que le "chaos sur le marché du travail" est le fait du gouvernement.

HS

Election présidentielle

Sondage: l'orientation sexuelle de Haavisto a compté pour la majorité des électeurs de Stubb

Au second tour de l'élection présidentielle, 38% des personnes ayant voté pour Alexander Stubb déclarent que l'orientation sexuelle a été une raison importante de ne pas voter pour son adversaire Pekka Haavisto.

L'orientation sexuelle de Haavisto a eu un impact décisif selon 24% des électeurs, un impact important selon 14% et un certain impact selon 23% des électeurs de Stubb. Au total, 61% des personnes ayant voté pour Stubb déclarent que l'orientation sexuelle de Haavisto a eu une influence sur leur décision de ne pas voter pour lui.

Ces données proviennent d'une enquête effectuée par Åbo Akademi pour MTV, à laquelle ont répondu 3 955 personnes après le second tour des élections présidentielles, qui s'est déroulé du 14 au 19 février.

Dans le cadre de cette enquête, les électeurs de Stubb et de Haavisto ont été invités à évaluer dans quelle mesure ils avaient influencé leur décision de vote lors du second tour de l'élection selon 12 facteurs.

Après l'affiliation partisane et les opinions et positions du candidat, l'orientation sexuelle est le troisième facteur le plus important pour lequel les électeurs de Stubb n'ont pas voté pour Haavisto. Pour ceux qui ont voté pour Haavisto, les raisons les plus importantes de ne pas voter pour Stubb étaient ses opinions et positions, son affiliation partisane et sa fiabilité.

L'enquête de MTV s'est également intéressée à la manière dont les votes du premier tour se sont répartis lors du second tour des élections.

L'enquête a montré que 68 % des personnes ayant voté pour Jussi Halla-aho se sont rangées derrière Stubb au second tour et 17 % des électeurs ayant voté pour Halla-aho n'ont pas voté au second tour.

52% des personnes ayant voté pour Olli Rehn au second tour ont voté pour Stubb et 44% pour Haavisto.

HS

Economie

Enquête dans le monde du travail : le télétravail toujours très populaire

Selon l'enquête Gallup de la vie professionnelle menée par les entrepreneurs Finlandais Suomen yrittäjät, le télétravail reste populaire et de plus en plus de personnes y ont recours. Plus de 53 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête déclarent avoir travaillé à distance. Il s'agit de la proportion la plus élevée depuis septembre 2020.

Le télétravail est le plus répandu parmi les cadres et hauts fonctionnaires. Parmi eux, 86 % ont télétravaillé. Parmi les employés, 29 % ont télétravaillé.

La plupart des télétravailleurs travaillent dans les entreprises et les administrations. La proportion la plus faible de télétravailleurs se trouve dans le secteur social, où 29 % ont télétravaillé.

Le télétravail est perçu comme ayant de nombreux effets positifs. Les personnes qui travaillent considèrent que le télétravail augmente l'autonomie et la satisfaction professionnelle, la productivité et l'utilité, ainsi que le contrôle sur l'emploi. Les absences à cause des maladies, les problèmes familiaux et professionnels, le stress et la précipitation ont été réduits. Toutefois, le télétravail est perçu comme ayant rendu plus difficile la séparation entre temps de travail et temps de loisir.

1 001 personnes qui travaillent ont répondu à l'enquête en janvier.

TS